



Délibération du Conseil Communautaire

Le mercredi 26 novembre 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à la Grand-Brassac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 20 novembre 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	42	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul- Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars-Monique Boineau-Serrano-Didier Bazinet-Michel Desmoulin-Yves Mahaud-Corinne Ducoup-Philippe Boismoreau-Philippe Bogaert-Alfred Gonnard-Jean-Marcel Beau-Bruno Limerat-Ludovic Gillaizeau-Francis Lafaye-Clément Lemercier-Géry Denis-Gilles Mercier-Nicolas Platon-Catherine Bezac-Gonthier-Laurent Casanave-Dominique Caillou-Catherine Esculier-Philippe Chotard-Romain Perruchaud-Christophe Gontier-Jean-Francis Duverneuil-Virginie Mouche-Jean-Pierre Paretour-Gérard Caignard-Fabrice Boniface-Brigitte Pourtier-Philippe Dubourg-Priça Mortier-Pierre Janaillac-Joëlle Saint Martin-Régis Defraye-Patrick Lachaud-Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Bruno Beauque pour la commune de Bouteilles Saint Sébastien Frédéric Queyret pour la commune de Saint André de Double
Titulaires absents	15	Christine Berthé-Lisa Boyer-Jean-Pierre Prunier -Murielle Cassier - Daniel Bonnefond-Joël Constant-Christine Laurent-Christophe Rossard- Pierre Chaumette -Pierre Guigné-Joël de Luca-Jean-Claude Arnaud-Julie Bordet-Denis Ferrand-Edwige Badel-Marion Lafaye
Procurations	9	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Murielle Cassier à Monique Boineau-Serrano Daniel Bonnefond à Patrick Lachaud Joël Constant à Bruno Limerat Christine Laurent à Catherine Esculier Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Pierre Chaumette à Jean-Marcel Beau Joël de Luca à Jean-Pierre Paretour Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet

DELIBERATION N° 2025 /160 : (Code Nomenclature /111)**DATE : 24 NOVEMBRE 2025****RAPPORTEUR : Philippe Dubourg****OBJET : Autorisation donnée à M. Le Président d'attribuer les lots 2 à 13 relatifs au marché de Travaux de Réhabilitation des ailes, du corps central et d'un logement de l'école Jacques PREVERT situés à Ribérac.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R.2123-1.1° du Code de la Commande Publique

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié sur le profil acheteur ainsi qu'au BOAMP le 20 juin 2025 avec une date de remise des offres fixées au 22 juillet 2025 à 12h00,

Vu le rapport d'analyse des offres, il en ressort après la phase de négociation les propositions d'attributions suivantes :

Lot	Candidat attributaire	Montant € HT DPGF
		Après négociation
2	EUROVIA AQUITAINE	226 020.46 € HT
3	LAFAYE BATIMENT	262 125.81 € HT PSE INCLUSE
4	CHARPENTE DU BOIS	66 497.80 € HT PSE INCLUSE
6	LACOSTE JP	183 680.00 € HT PSE INCLUSE
7	SCOMEBAT	74 768.90 € HT PSE INCLUSE
8	NADAL DOMINIQUE	154 500.00 € HT PSE INCLUSE
9	ETS BREL	47 628.12 € HT PSE INCLUSE
10	ENT. GENERALE APPLICATION PEINTURE MICHEL LAVAUD	52 450.00 € HT PSE INCLUSE
11	JAMOT ENERGIES SERVICES	224 138.27 € HT PSE INCLUSE
12	JAMOT ENERGIES SERVICES	80 757.90 € HT PSE INCLUSE
13	JAMOT ENERGIES SERVICES	37 176.00 € HT
TOTAL GENERAL € HT		1 409 743.26 € HT pour une estimation de 1 553 649 .00 € HT

Le Lot 5 (couverture-Zinguerie) est déclaré sans suite au motif de mauvaise définition du besoin.
Une nouvelle procédure est en cours de consultation.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire donnent l'autorisation au Président :

- D'attribuer les lots 2 à 13 aux entreprises listées avec les montants cités ci-dessus
- De signer l'ensemble des pièces contractuelles et d'exécution du présent marché avec les titulaires cités ci-dessus.

Francis Lafaye quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 52

Votes contre : 0

Abstention : 0

Le secrétaire de séance du 26 novembre 2025
Yves Mahaud

Le Président de la Communauté de
Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Publié le 05/12/2025

Yves MAHAUD

Monsieur Yves Mahaud

